

## MENTION

Nom de la Société : **OLIO FINANCE S.A.**  
Siège social : **L-8440 Steinfort, 69 rue de Luxembourg**  
N° du registre de commerce : **B 62 239**

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

*Pour mention aux fins de publications au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.*

Steinfort, le 21 Juin 2014

  
pour **OLIO-FINANCE S.A.**  
World Hopper s.à r.l.

**BILAN ABRÉGÉ**

Exercice du 01 01/01/2013 au 02 31/12/2013 (en 03 EUR )

OLIO FINANCE S.A.

69, Route de Luxembourg

L-8440 Steinfort

**ACTIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>A. Capital souscrit non versé</b>	1101		102
I. Capital souscrit non appelé	1103		104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		106
<b>B. Frais d'établissement</b>	1107		108
<b>C. Actif immobilisé</b>	1109	10.768.198,26	831.523,14
I. Immobilisations incorporelles	1111		112
II. Immobilisations corporelles	1125		126
III. Immobilisations financières	1135	10.768.198,26	831.523,14
<b>D. Actif circulant</b>	1151	2.302.334,88	2.222.505,97
I. Stocks	1153		154
II. Créances	1163	4.896,51	164
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203	4.896,51	204
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		206
III. Valeurs mobilières	1189	707.661,25	190
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	1.589.777,12	1.964.949,72
<b>E. Comptes de régularisation</b>	1199	1.800,00	200
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>	201	13.072.333,14	3.054.029,11

No. RCSL : B62239

Matricule : 1997 2225 730

**PASSIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>A. Capitaux propres</b>	1301	13.055.779,96	3.034.317,11
I. Capital souscrit	1303	31.250,00	31.250,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		
III. Réserves de réévaluation	1307		
IV. Réserves	1309	2.144.625,00	1.903.125,00
V. Résultats reportés	1319	358.442,11	334.101,61
VI. Résultat de l'exercice	1321	10.521.462,85	765.840,50
VII. Acomptes sur dividendes	1323		
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		
IX. Plus-values immunisées	1327		
<b>B. Dettes subordonnées</b>	1329		
<b>C. Provisions</b>	1331	7.119,38	19.712,00
<b>D. Dettes non subordonnées</b>	1339	9.433,80	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407	9.433,80	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		
<b>E. Comptes de régularisation</b>	1403		
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>	405	13.072.333,14	3.054.029,11

**OLIO FINANCE S.A.**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2013**

(montants exprimés en EURO)

**NOTE 1**

**GENERALITES**

OLIO FINANCE S.A. (la Société) a été constituée en date du 05 décembre 1997 (publ. Mém. C 199/1998) sous forme d'une société anonyme. La Société est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 62.239 . Le siège de la Société est établi à Steinfort.

La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

**NOTE 2**

**PRINCIPES, REGLES ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES**

*règles d'évaluation*

Les comptes sont établis suivant les principes généraux d'évaluation prévus aux articles 235 et 236 de la loi modifiée du 10 août 1915, à savoir :

- . la société est présumée continuer ses activités ;
- . les modes d'évaluation ne sont pas modifiés d'un exercice à l'autre ;
- . le principe de prudence est respecté , c'est-à-dire :
  - seuls les bénéfices réalisés sont pris en considération,
  - il est tenu compte de tous les risques prévisibles et pertes éventuelles qui ont pris naissance avant la date de clôture de l'exercice ,
  - il est tenu compte de toutes les dépréciations indépendant du résultat ,
- . tous les produits et charges se rapportant à l'exercice sont enregistrés ;
- . les différents éléments des postes d'actif et de passif sont évalués séparément ;
- . le bilan d'ouverture correspond au bilan de clôture de l'exercice précédent ;
- . l'évaluation des postes figurant dans les comptes annuels est basé sur le principe du prix d'acquisition ou du coût de revient.

<b>OLIO FINANCE S.A.</b>
--------------------------

**NOTE 3*****immobilisations financières***

il s'agit de quatre participations dans des sociétés de capitaux luxembourgeoises, actives dans le commerce et la distribution de produits pétroliers, dans la prestation de services administratifs et dans la détention d'actif immobilier.

***actif circulant - les créances***

les créances de la société figurent pour leur valeur nominale.

***le portefeuille - titres***

il s'agit de valeurs mobilières cotées (en EURO) évaluées à leur prix d'acquisition . Une réduction de valeur a été actée suite à la baisse des cours boursiers.

***provisions pour risques et charges***

les provisions pour risques et charges sont constituées par des provisions d'impôts et concernent la dette fiscale pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

***capitaux propres***

le capital social est constitué par 1.250 actions de valeur nominale de 25,00 - EUR chacune intégralement libérée.

***autres informations***

## affectation du résultat 2013

dividendes	1 000 000,00
aux réserves statutaires	9 300 000,00
aux résultats reportés	196 462,85
à la réserve spéciale quinquennale pour la réduction de l'impôt sur la fortune 2013	25 000,00
	10 521 462,85

## Rapport du Commissaire aux Comptes

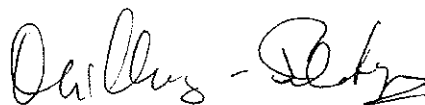
Mesdames, Messieurs les actionnaires,

en exécution du mandat qui m'a été confié par l'Assemblée Générale ordinaire du 7 juin 2013, j'ai examiné les états financiers de la société anonyme OLIO FINANCE, pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2013, que le Conseil d'Administration présente à votre approbation.

J'ai l'honneur de vous assurer que le contrôle auquel j'ai procédé m'a permis de constater que tous les postes sont en parfaite concordance avec les écritures sociales.

J'exprime par conséquent une opinion favorable à l'approbation du bilan au 31 décembre 2013 et du compte de pertes et profits de l'année commençant le 1er janvier 2013 et se terminant le 31 décembre 2013.

Steinfort , le 26 mai 2014



Le Commissaire aux Comptes  
(Liliane Millang-Pletgen)

**OLIO FINANCE S.A.**

siège social : L - 8440 Steinfort, 69, rue de Luxembourg

RC Luxembourg : B 62.239

(PUBLICATION MEMORIAL C : 199/1998 )

**Rapport du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
du 6 juin 2014**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire en vue de soumettre à votre approbation les états financiers de l'exercice social clos au 31 décembre 2013.

Le bilan au 31 décembre 2013 et le compte de profits et pertes pour la période commençant le 1er janvier 2013 et clôturant au 31 décembre 2013, établis par nos soins, tout comme notre proposition d'affectation du résultat sont annexés au présent rapport pour en faire partie intégrante.

Nous espérons que vous approuverez les comptes tels que nous vous les présentons et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoigné tout au long de cet exercice.

Nous vous prions de bien vouloir par vote spécial, donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats assumés pendant l'exercice ainsi clôturé.

Steinfort, le 02 juin 2014

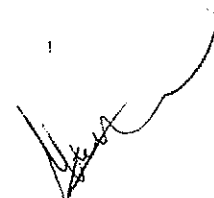
Le conseil d'administration



Fons Johannis



Anni Müller-Johannis



Claude Millang